

LA CRISE DU CHAMBON ET L'EMPLOI

Quelle est la situation des employeurs et des employés suite à la fermeture du tunnel : les pertes d'emploi, les non embauchés, les temps partiels, les dégradations des conditions de travail, les heures supplémentaires dues au transport ou autre.

Employés ou employeurs, afin de faire le point, prenez 5 minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire à retourner par mail à collectif.chambon@gmail.com ou sous enveloppe pour le Collectif du Chambon à la mairie de La Grave.

Vous êtes :

- Employé
- Employeur

Nom Prénom (facultatif) : Entreprise (facultatif) :

Poste dans l'entreprise (facultatif) : Lieu de travail :

La fermeture du tunnel du Chambon a-t-il influé sur votre vie professionnelle ?

- Oui
- Non

Si oui comment :

- Perte d'emploi, non embauche ou changement d'emploi
- Diminution du temps de travail, modification des contrats de travail,
- Utilisation ou mise en chômage partiel au sein de l'entreprise
- Autre à préciser :

Cette modification de contrat chez les salariés entraînent-ils une surcharge de travail côté employeur :

- Oui
- Non

Cette fermeture a-t-elle dégradé vos conditions de travail ?

- Oui
- Non

Si oui, comment :

- Allongement des durées de transport sur votre lieu de travail
- Dégradation de votre cadre de travail, ambiance....
- Influence sur l'organisation de votre vie personnelle
- Influence sur votre santé, fatigue...
- Remise en question de vos choix de vie.

- Autre à préciser :.....

Si vos durées de transport sont allongées pour vos déplacements professionnels ou pour vous rendre sur votre lieu de travail, merci d'indiquer votre temps de trajet aller/retour ou l'écart constaté sur un trajet donné :

- En temps normal :.....
- Du 10 avril au 24 novembre :.....
- Avec la route de secours :.....

Avez-vous d'autres remarques à apporter ? Exprimez-vous librement ci-dessous :